

## COLLECTION ARTISAN LES ÉVIERS DE VANITÉ

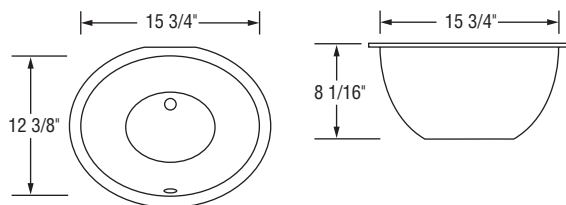
*Traditionnelle ou moderne, mais toujours intemporelle, la collection d'éviers en porcelaine vitrifiée en sous plan offre des formes rectangulaires et ovales s'agençant à votre style.*



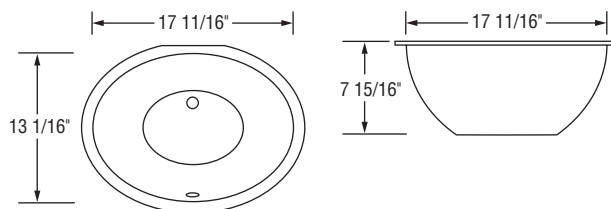
### Informations générales

- Fabriqués d'un mélange d'argile de qualité
- Cuits à très haute température pour vitrifier la glaçure et former une protection durable
- Fini durable, non poreux, très reluisant et à l'épreuve des taches
- Les crépines ne sont pas incluses, **MAIS DOIVENT** être sur place lors de la prise de mesure

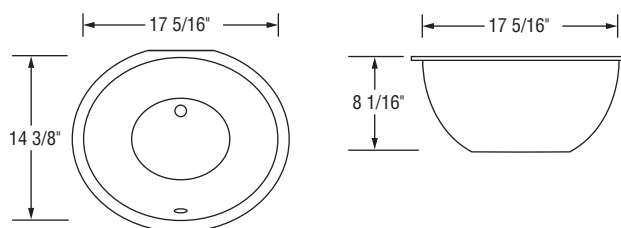
#### VCU 1512WH BLANC



#### VCU 1713WH BLANC

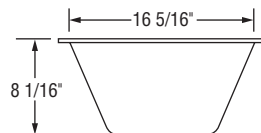
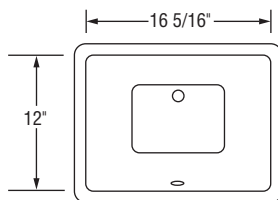


#### VCU 1714WH BLANC

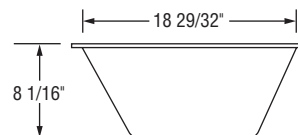
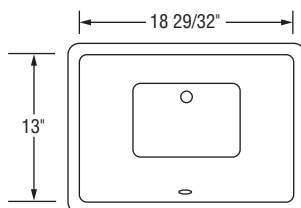


## COLLECTION ARTISAN LES ÉVIERS DE VANITÉ (SUITE)

### VCU 1612WH BLANC



### VCU 1913WH BLANC



### ÉGOUTTOIRE LDIX - BS0002 crépine de luxe avec panier à déchets amovible



### PLANCHE À DÉCOUPER JOHN BOOS & CO - CB1 - COMMANDE EN LIGNE SEULEMENT

[http://www.sinkwholesaler.com/johnboos\\_cuttingboard\\_cb1.html](http://www.sinkwholesaler.com/johnboos_cuttingboard_cb1.html)



Artisan s'est joint aux entreprises John Boos & CO afin de créer une planche à découper exclusive pour les séries d'éviers CPUZ, FPUR et FGUR de 19 pouces. Utilisées par les chefs professionnels, les planches à découper Boos Block sont fabriquées de bois d'érable de 1 pouce d'épais et présentent un doux fini grâce à la cire d'abeille appliquée offrant un style et une résistance supérieure.



# LIMITED STAINLESS STEEL WARRANTY

**CALIBRE 16 GARANTIE LIMITÉE À VIE**  
**CALIBRE 18 GARANTIE DE 10 ANS**

La société Artisan garantit au propriétaire d'origine qu'elle fournira un évier équivalent (en excluant la main-d'oeuvre pour la réinstallation et le transport) afin de remplacer tout évier Artisan en acier inoxydable s'avérant défectueux à condition que l'évier n'ait pas fait l'objet d'un usage non résidentiel et n'ait pas subi de dommages causés par de mauvais traitements, un mauvais usage ou la négligence.

Pour soutenir une réclamation en lien avec la garantie, le requérant doit faire la preuve qu'il est le propriétaire d'origine de l'évier. La société Artisan se réserve un droit d'inspection de tout évier estimé défectueux, avant le remplacement de celui-ci. Toute décision de la société à ce sujet est sans appel. Le remplacement d'un évier ne comprend, ni la désinstallation de l'évier défectueux, ni l'installation de l'évier de remplacement.

**La société Artisan récuse toute responsabilité dans les cas suivants :**

- Installation inadéquate ou modification d'un évier Artisan
- Dommages infligés à la suite de mauvais traitements, incluant des bosselures résultant de l'impact d'un objet échappé
- Dommages infligés par un entretien inadéquat
- Usure normale, incluant égratignures et éraflures
- Mauvais usage (comme l'exposition à des matières chimiques corrosives ou à des produits de nettoyage)
- Usage commercial

**Désistement de responsabilité.**

À L'EXCEPTION DES ÉNONCÉS PRÉCÉDENTS, LE FABRICANT N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ, QU'ELLE SOIT EXPLICITE, IMPLICITE, OU RÉGLEMENTAIRE, AU SUJET D'UN PRODUIT OU D'UN SERVICE FOURNI CI-APRÈS OU EN LIEN AVEC CEUX-CI. LE GUIDE D'UTILISATION OU TOUTES AUTRES DONNÉES TECHNIQUES OU TOUT MATÉRIEL FOURNI PAR LE FABRICANT N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, SANS OUTREPASSER LES LIMITES IMPOSÉES PAR LA LOI, LE FABRICANT RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ RELATIVE À UNE QUALITÉ MARCHANDE OU UNE APTITUDE À L'EMPLOI ATTRIBUÉE AU PRODUIT (MÊME SI LE FABRICANT AVAIT ÉTÉ INFORMÉ D'UN TEL EMPLOI).

**Limitation de la responsabilité par rapport aux dommages.**

Sans outrepasser les limites imposées par la loi applicable, le fabricant ne sera responsable d'aucun dommage particulier, indirect, exemplaire, fortuit ou consécutif causé par le produit ou en lien avec celui-ci ou avec tout autre matériel ou service fourni ci-après, même si le fabricant a été avisé, s'il a connaissance ou s'il devrait avoir connaissance de la possibilité de tels dommages. Ce qui précède constitue la totalité de la responsabilité du fabricant et l'unique et exclusif recours du client pour violation de garantie telle que décrite ci-haut (il se peut que des réglementations provinciales interdisent l'exclusion ou la limitation de garanties limitées implicites et, par conséquent, que l'exclusion précédente ne s'applique pas au client). La présente garantie a préséance sur toute autre garantie, implicite ou explicite. Les garanties ci-haut sont exclusives et elles sont faites à la seule intention de l'acheteur.

**WWW.ARTISANSTYLE.COM**